

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS**

Nombre de membres en exercice : 26

Séance du 9 septembre 2025

Nombre de membres présents : 14

L'an deux mil vingt-cinq et le neuf septembre à vingt heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick PLICQUE, Maire

Ont pris part à la délibération : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation

03/09/2025

Date d'affichage

03/09/2025

Objet de la délibération n° 43-2025

Administration – Approbation du procès-verbal de la séance 08 juillet 2025

Présents

F. GARRIGUES, C. DEBONS, F. ESTEVES, M.J. SCHIFANO, A. TAHRI, C. CLERGEAU, JC. MALTHE, C. SCHIFANO, J.F. MULLER, S. PRADELLES, M. PLANA, O. RACAUD, JC. LAPASSE.

Absents excusés

JP. CULOS, A. SECULA, S. MAZAS, C. ROMERO, C. PAVAILLER, E. UMUTESI, ME RAYSSAC ORRIT, D. DOUMERC, A. CIERCOLES, H. DUTKO, R.M MARTINEZ FUENTE, I. CERE

Pouvoirs

C. PAVAILLER à C. CLERGEAU	JP. CULOS à P. PLICQUE
C. ROMERO à F. GARRIGUES	D. DOUMERC à C. DEBONS
A. SECULA à A. TAHRI	I. CERE à O. RACAUD
S. MAZAS à C. SCHIFANO	RM MARTINEZ FUENTE à JC. LAPASSE.

Mme SCHIFANO a été nommée secrétaire

Délibération n° 01

Monsieur le Maire soumet à l'approbation de l'assemblée délibérante le procès-verbal de la séance du 8 juillet 2025 et demande aux conseillers s'ils ont des observations à formuler.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité,

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 8 juillet 2025

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,



Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

11 SEP. 2025

Et publication ou notification du :

12 SEP. 2025